



**Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation**  
**CERTIFICATION AGENT TECHNIQUE SON ET LUMIERES DU SPECTACLE VIVANT**

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>A1</b> - Identifier les personnes concernées par une prestation de type spectacle vivant ou événementiel.	<b>C1</b> - Interagir en fonction des besoins ou demandes avec les personnes ressources d'un évènement : musiciens, organisateur, gardien, électricien, régisseur, machiniste, agent de sécurité en respectant la hiérarchie et l'organigramme.	Epreuve écrite « synthèse des documents techniques préparatoires » : Durée 2 heures. Le/La candidat(e) sera évalué(e) à l'écrit par le biais d'une étude de cas simple. L'objectif est de rendre une synthèse concernant les besoins techniques et leur mise en place à partir de la fiche technique d'un lieu, de la fiche technique d'un spectacle et d'un plan d'implantation. Il/Elle doit vérifier que tous les éléments sécuritaires et techniques sont réunis pour la bonne tenue de la représentation et déterminer tous les matériels et équipements techniques nécessaires (ce qui est déjà présent sur place et ce qui est manquant et doit donc être amené) pour le bon déroulement de la prestation.	Le/La candidat(e) sera évalué(e) sur la pertinence de la synthèse technique fournie : - les impératifs techniques et sécuritaires sont respectés : alimentation électrique, issues, voie d'accès, sécurité des publics et des personnels - les documents techniques fournis (fiches techniques, plan d'implantation) sont bien compris et bien utilisés - la bonne connaissance du matériel technique (références, inventaire du matériel et des consommables nécessaires) est démontrée
<b>A2</b> - Identifier les moyens techniques (son, lumière, structure et électricité) nécessaires pour une prestation de type spectacle vivant ou événementiel.	<b>C2</b> - Synthétiser les besoins demandés (son, lumière, structure et électricité) et organiser leur préparation en utilisant les divers documents techniques fournis (fiche technique, plan de feu, plan électrique, plan d'implantation...).		
	<b>C3</b> - Remplacer des matériels et des équipements (son et lumière) par des références équivalentes présentes dans des catalogues ou inventaires de prestataires en cas de manque ou indisponibilité d'un matériel, pour satisfaire à la demande initiale. <b>C4</b> - Déterminer les contraintes de distance (longueurs des câbles), la puissance électrique disponible et l'organisation du travail sur place (taille du plateau, espaces de stockage...) en tenant compte des spécificités et contraintes des lieux d'exploitation des spectacles, événements et manifestations.		



**Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation**  
**CERTIFICATION AGENT TECHNIQUE SON ET LUMIERES DU SPECTACLE VIVANT**

<p><b>A3</b> - Préparer, conditionner et réceptionner (ou expédier) le parc de matériel technique prévu pour la réalisation d'une prestation de type spectacle vivant ou événementiel.</p>	<p><b>C5</b> - Réceptionner et contrôler l'état et la qualité des matériels et des produits disponibles et/ou reçus afin de vérifier leur bon état de fonctionnement.</p>	<p>Epreuve de mise en situation pratique            « Préparation d'un parc matériel » :            Durée 1 heure 30.            Epreuve collective par groupe de 2 candidat(e)s.            Cette épreuve de mise en situation pratique est réalisée en cours de formation dans le dépôt d'un prestataire technique partenaire lors d'un TP.            A partir d'un bon de préparation, les candidat(e)s se voient confier, par groupes de 2, la préparation d'un parc de matériel son et lumière en vue de la réalisation d'une prestation.            Ils doivent effectuer la préparation, la vérification, le conditionnement et le chargement du matériel d'éclairage et de sonorisation demandé.            Les candidat(e)s sont évalué(e)s individuellement sur leur travail et sur leur capacité à travailler en équipe.</p>	<p>Chaque candidat(e) sera évalué(e) individuellement sur les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La bonne connaissance du matériel (son, lumière et électricité) est démontrée lors de la préparation</li> <li>- Le bon fonctionnement du matériel est vérifié</li> <li>- Le matériel est correctement identifié, étiqueté et conditionné</li> <li>- Les quantités prévues (matériel et consommables) respectent la demande</li> <li>- La capacité à s'intégrer à une équipe et travailler en collectif est démontrée</li> <li>- Les éléments sont correctement manipulés et chargés (Tippage de fly, chargement logique...)</li> <li>- Les règles de sécurité et d'hygiène sont respectées (gestes et postures, EPI)</li> </ul>
	<p><b>C6</b> - Marquer, repérer et protéger les matériels et les équipements afin d'assurer leur traçabilité et leur bon état de fonctionnement.</p>		
	<p><b>C7</b> - Prévoir des unités de remplacement et un stock de consommables (lampes, piles...) afin de parer à toute panne ou avarie lors de l'arrivée sur le site de la prestation.</p>		
	<p><b>C8</b> - Charger du matériel en respectant les gestes et postures et dans les règles de l'art afin de respecter l'intégrité du matériel durant le transport.</p>		



**Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation  
CERTIFICATION AGENT TECHNIQUE SON ET LUMIERES DU SPECTACLE VIVANT**

<p align="center"><b>A4 - Monter et démonter les éléments de structure sur le lieu d'une prestation de type spectacle vivant ou événementiel</b></p>	<p><b>C9</b> – Mettre en œuvre les différents pieds de levage (simples et charges lourdes) selon les règles de sécurité et en respectant les consignes du supérieur hiérarchique afin de veiller à la sécurité des personnes et des biens.</p>	<p>Epreuve de mise en situation pratique « montage de structure : Durée 3 heures. Epreuve collective par groupe de 4 candidat(e)s. Les candidats doivent réaliser en un temps limité le montage d'une structure en suivant un plan de structure et les instructions données. Dans un premier temps, les candidat(e)s doivent préparer collectivement le matériel qu'ils jugent nécessaire pour la réalisation du montage prévu. Après une concertation et une vérification du matériel préparé par l'équipe, les candidat(e)s passent à la phase de montage. Les candidat(e)s sont évalué(e)s individuellement sur leur travail et sur leur capacité à travailler en équipe.</p>	<p>Chaque candidat(e) sera évalué(e) individuellement sur les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les éléments de structure sont correctement identifiés, manipulés et assemblés</li> <li>- La bonne connaissance des différents types de structure et de leurs spécificités est démontrée</li> <li>- La structure montée est stable et solide</li> <li>- La capacité à s'intégrer et travailler en équipe est démontrée</li> <li>- Les règles de sécurité et d'hygiène sont respectées (gestes et postures, EPI)</li> </ul>
	<p><b>C10</b> – Utiliser des dispositifs de levage simples (palans manuel et électrique...) selon les règles de sécurité et en respectant les consignes du supérieur hiérarchique afin de veiller à la sécurité des personnes et des biens.</p>		
	<p><b>C11</b>- Manipuler et assembler différents types de structures dans le respect des abaques de charge et de flexibilité propres à chacune d'elles afin de garantir la solidité du montage.</p>		
	<p><b>C12</b> - S'intégrer à une équipe et travailler en collectif afin de garantir la bonne tenue des objectifs communs.</p>		
	<p><b>C13</b> - Utiliser les EPI (Equipements de Protections Individuels) de manière appropriée afin de garantir sa propre sécurité.</p>		



**Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation**  
**CERTIFICATION AGENT TECHNIQUE SON ET LUMIERES DU SPECTACLE VIVANT**

<p align="center"><b>A5 - Monter et installer des équipements et matériels techniques (son et lumières) sur le lieu d'une prestation de type spectacle vivant ou événementiel</b></p>	<p><b>C14</b> - Mettre en œuvre selon les règles d'usage le montage, les accroches, les raccordements et l'alimentation des matériels électriques et électroniques, fixes ou mobiles, au sol ou en hauteur et l'installation de leurs protections et signalétiques dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.</p>	<p>Les candidat(e)s seront évalué(e)s sur la base de 3 épreuves distinctes.</p> <p>1. Epreuve de mise en situation pratique « montage/démontage d'un système de sonorisation » : Durée : 1 heure 30</p> <p>Epreuve collective par groupe de 2 candidat(e)s. En fonction des cas de figure proposés, les candidat(e)s doivent réaliser en un temps limité le montage ou le démontage d'une régie son façade ou retour avec le matériel mis à leur disposition et dans le respect des consignes données.</p> <p>Chaque candidat(e) se voit attribuer un poste de travail. Les candidat(e)s sont évalué(e)s individuellement sur leur travail et sur leur capacité à travailler en équipe.</p>	<p>1. Lors de l'Epreuve de « montage/démontage d'un système de sonorisation », le/la candidat(e) sera évalué(e) sur les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La zone d'amplification est correctement installée</li> <li>- Les enceintes (façade et retours) sont bien raccordées aux amplificateurs et fonctionnent correctement</li> <li>- Les retours de scène sont bien positionnés dans le respect de la fiche technique</li> <li>- Les consoles de sonorisation et les périphériques sont bien câblés et fonctionnent correctement</li> <li>- Les divers éléments de la chaîne de sonorisation sont montés/démontés dans un ordre logique</li> <li>- La présence de tous les éléments inventoriés est bien contrôlée</li> <li>- Le rangement des câbles et des divers éléments de la chaîne de sonorisation est bien effectué</li> <li>- Le matériel à réviser et/ou à réparer est identifié et étiqueté</li> <li>- La capacité à s'intégrer à une équipe et travailler en collectif est démontrée</li> <li>- Les règles de sécurité et d'hygiène sont respectées (gestes et postures, EPI)</li> </ul>
	<p><b>C15</b> - Installer les matériels et équipements de régie son et lumières (consoles, pupitres, interfaces de commandes...) en suivant les consignes du directeur technique ou du régisseur.</p>		
	<p><b>C16</b> - Installer et raccorder les réseaux dédiés (son, lumière et électricité) afin de s'assurer de la bonne communication entre les différents éléments techniques en suivant la fiche technique ou le programme de travail établi par le directeur technique ou le régisseur.</p>		
	<p><b>C17</b> - Implanter des matériels techniques en tenant compte des contraintes, des besoins et des matériels des autres domaines afin de permettre à chaque domaine de travailler sereinement et dans le respect des règles de sécurité.</p>		
	<p><b>C18</b> - Co-intervenir avec les différentes équipes techniques afin d'assurer la bonne synchronisation de toutes les tâches nécessaires à la bonne tenue de l'événement.</p>		
	<p><b>C19</b> - Effectuer la collecte, le tri et l'évacuation des déchets afin de garantir la sécurité et la propreté des différents espaces de travail durant la prestation.</p>		



**Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation**  
**CERTIFICATION AGENT TECHNIQUE SON ET LUMIERES DU SPECTACLE VIVANT**

<p><b>A6</b> - Réaliser le démontage, le rangement et le stockage ou chargement des produits, équipements et matériels techniques (son et lumières) à l'issue d'une prestation de type spectacle vivant ou événementiel</p>	<p><b>C20</b> - Respecter les procédures d'extinction des systèmes, des appareils et machines afin de veiller à leur intégrité à l'issue de la manifestation.</p>	<p>2. Epreuve de mise en situation pratique « montage/démontage d'un système d'éclairage » : Durée : 1 heure 30  Epreuve collective par groupe de 2 candidat(e)s. Les candidat(e)s doivent réaliser en un temps limité le montage d'une régie lumière ainsi que l'installation d'un plan de feu simple avec le matériel mis à leur disposition et dans le respect des consignes données.  Chaque candidat(e) se voit attribuer un poste de travail. Les candidat(e)s sont évalué(e)s individuellement sur leur travail et sur leur capacité à travailler en équipe.</p> <p>3. Stage de préparation à l'habilitation électrique.  Au cours de la formation, les candidat(e)s suivent un stage de 3 jours de « Préparation à l'habilitation électrique » suivant la norme NF C18-510. A l'issue du stage les candidat(e)s sont évalués au cours d'un test théorique (QCM) et d'une mise en situation pratique. Les candidat(e)s doivent obtenir au minimum l'habilitation BS (chargé d'interventions sur basse et très basse tension) BE Manœuvre (chargé d'opérations spécifiques : manœuvre sur basse et très basse tension)</p>	<p>2. Lors de l'Epreuve de « montage/démontage d'un système d'éclairage », le/la candidat(e) sera évalué(e) sur les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les projecteurs sont bien positionnés dans le respect du plan de feu</li> <li>- Les projecteurs sont accrochés en sécurité (vissage des crochets, élingues...)</li> <li>- La console lumière et les périphériques sont bien câblés et fonctionnent correctement</li> <li>- Le patch lumière est respecté</li> <li>- Les divers éléments de la chaîne d'éclairage sont montés dans un ordre logique</li> <li>- Les passages de câbles sont bien effectués (longueurs, accroche, propreté)</li> <li>- La capacité à s'intégrer à une équipe et travailler en collectif est démontrée</li> <li>- Les règles de sécurité et d'hygiène sont respectées (gestes et postures, EPI)</li> </ul> <p>3. Pour la délivrance d'un niveau d'habilitation électrique, le/la candidat(e) sera évalué(e) sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La connaissance des normes et réglementations en électricité est avérée</li> </ul>
	<p><b>C21</b> - Démonteur, inventorier et conditionner / le matériel, à l'issue de la prestation, afin de préparer le rangement ou chargement de ce dernier.</p>		
	<p><b>C22</b> - Identifier et mettre de côté le matériel défectueux lors du démontage, afin d'éviter son utilisation future avant contrôle et réparation.</p>		
	<p><b>C23</b> - Remiser les matériels (outils) et les produits après usage pour garantir la sécurité et l'efficacité du travail de chacun.</p>		
	<p><b>C24</b> - Ranger et nettoyer l'espace scénique après la représentation afin de s'assurer des bonnes conditions de travail et de sécurité des artistes et des techniciens.</p>		
<p><b>C25</b> - Charger le matériel en tenant compte des consignes du régisseur et du plan de chargement afin de respecter l'intégrité du matériel durant le transport.</p>			



**Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation**  
**CERTIFICATION AGENT TECHNIQUE SON ET LUMIERES DU SPECTACLE VIVANT**

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- La connaissance des risques électriques et de leur prévention est démontrée</li> <li>- La capacité à travailler en sécurité est démontrée</li> </ul>
<p><b>A7 – Réaliser l’installation, le changement et la désinstallation du plateau (son et lumière) sur une prestation de type spectacle vivant ou événementiel</b></p>	<p><b>C26</b> – Installer, désinstaller et effectuer les changements de plateau (changements d’équipements techniques entre 2 groupes, compagnies ou artistes) nécessaires au bon déroulement de la représentation en suivant le programme établi par le régisseur technique ou l’artiste.</p>	<p>Epreuve de mise en situation pratique « changement de plateau » : Durée 30 minutes.</p> <p>Après tirage au sort d’un cas pratique parmi 3 situations proposées, le/la candidat(e) doit réaliser en un temps limité, la réimplantation d’un plateau en installant les divers éléments demandés dans le respect de la fiche technique, de la fiche de patch et du plan de scène fourni. Dans les 5 dernières minutes de l’évaluation, un des examinateurs intervient sur la partie « linecheck » (vérification du bon câblage des éléments) en vérifiant de la console que tous les éléments sont correctement assignés.</p>	<p>Lors de cette épreuve le candidat sera évalué sur les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les informations de la fiche technique sont respectées (références des matériels, demandes annexes...)</li> <li>- Les éléments sont bien positionnés sur le plateau en respectant le plan de scène,</li> <li>- Les pieds (micro, lumière) sont bien installés (stables, bien dépliés, ...)</li> <li>- Les multipaires, boîtiers de scène et les câbles de microphone sont câblés selon les directives de la fiche de patch</li> <li>- L’alimentation électrique servant aux instruments des musiciens est installée.</li> <li>- Le bon fonctionnement des microphones, boîtiers de direct, projecteurs... est contrôlé,</li> <li>- Le plateau est propre (passages de câbles, pas d’outils ou de matériels qui traînent, ...)</li> <li>- Les règles de sécurité et d’hygiène sont respectées</li> </ul>
	<p><b>C27</b> - Adapter et anticiper au mieux ses interventions lors des changements de plateau en s’informant en amont sur le déroulement de la manifestation afin d’opérer de manière rapide, efficace et sécurisée.</p>		
	<p><b>C28</b> - Co-intervenir avec les différentes équipes techniques lors de l’installation, du changement ou de la désinstallation du plateau afin d’assurer la sécurité et la bonne synchronisation de toutes les tâches (manutention, circulation).</p>		
<p><b>A8 - Intervenir sur les aléas techniques (son, lumière, plateau, électricité) pendant le déroulement d’une prestation de type spectacle vivant ou événementiel</b></p>	<p><b>C29</b> - Intervenir et résoudre des problèmes techniques éventuels (son, lumières, électricité) pouvant survenir au plateau et affectant le bon déroulement de l’exploitation, à la demande d’un supérieur hiérarchique (régisseur, technicien...).</p>		
	<p><b>C30</b> - Rendre compte des opérations effectuées à sa hiérarchie directe (régisseur, directeur technique...)</p>		
<p><b>A9 - Assurer l’entretien et la maintenance de premier niveau</b></p>	<p><b>C31</b> - Vérifier le niveau d’entretien et de fonctionnement en amont et en aval d’une prestation afin de procéder au nettoyage et à</p>	<p>Epreuve de mise en situation pratique « Entretien et maintenance » : Durée 45 minutes</p>	<p>Le/La candidat(e) sera évalué(e) sur les critères suivants :</p>



**Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation**  
**CERTIFICATION AGENT TECHNIQUE SON ET LUMIERES DU SPECTACLE VIVANT**

<p>en amont et en aval d'une prestation de type spectacle vivant ou événementiel</p>	<p>la réparation d'un équipement ou d'un matériel pour assurer sa longévité d'utilisation.</p> <p><b>C32</b> - Appliquer un protocole d'entretien et de maintenance des matériels et équipements en amont et en aval d'une prestation afin de les préserver et de prévenir les dysfonctionnements lors de l'exploitation</p> <p><b>C33</b> - Renseigner les documents relatifs à l'utilisation ou à l'entretien d'un équipement ou d'un matériel afin de maintenir un processus d'information collective.</p>	<p>Le/La candidat(e) se voit confier un petit parc de matériel (câblages divers, micros, projecteurs...). Il/Elle devra réaliser le test, la maintenance (nettoyage, changements d'éléments) et la réparation lorsque cela s'avèrera nécessaire, des éléments défectueux. Pour se faire, il/elle disposera d'un espace délimité de préparation de matériel et aura accès à un poste de maintenance équipé (testeur de câbles, multimètre, fer à souder) ainsi qu'à tout le matériel et les consommables nécessaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La procédure de test du matériel est complète (aucun élément n'est oublié) et logique (ordre logique permettant une rapidité d'exécution)</li> <li>- La capacité d'utilisation des outils de test et de maintenance (multimètre, testeur de câble, fer à souder...) est démontrée</li> <li>- Les schémas de connectique sont connus et bien utilisés (point chaud / point froid...)</li> <li>- Les documents d'entretien du matériel sont lus en amont et correctement remplis à l'issue de la maintenance.</li> </ul>
<p><b>A10</b> - Diagnostiquer et dépanner les pannes de 1er niveau en amont et en aval d'une prestation de type spectacle vivant ou événementiel</p>	<p><b>C34</b> - Vérifier la continuité d'un signal sur une chaîne technique donnée, sur un équipement ou un câblage pour diagnostiquer une panne simple.</p> <p><b>C35</b> - Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement de premier niveau afin de prévenir une panne globale sur la chaîne de travail.</p> <p><b>C36</b> - Signaler la panne et la solution apportée à son supérieur hiérarchique afin de maintenir un processus d'information et éviter toute avarie</p>	<p>Epreuve de mise en situation pratique « Diagnostic de panne de 1<sup>er</sup> niveau » :          Durée 30 minutes.</p> <p>Le/La candidat(e) devra intervenir sur une panne simple (de 1<sup>er</sup> niveau) simulée sur une partie du système de sonorisation ou d'éclairage. La panne est signifiée par le régisseur (rôle joué par un examinateur). Le candidat doit diagnostiquer la panne et la solutionner. Une fois la panne solutionnée, le/la candidat(e) doit expliquer son intervention (origine de la panne et solution apportée) au jury d'examineur.</p>	<p>Le/La candidat(e) sera évalué(e) sur les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La procédure de recherche de panne est ordonnée et démontre la bonne connaissance du cheminement du signal son ou lumière</li> <li>- Les outils de diagnostic mis à disposition sont bien utilisés (multimètre, testeur de câbles, ...)</li> <li>- La panne est comprise et la solution apportée est cohérente</li> <li>- La remontée d'information est claire et concise démontrant une bonne connaissance technique</li> </ul>